

rue sur laquelle cet hôpital s'élevait jadis porte encore ce même nom.

Le règlement de conduite, écrit pour le frère gardien de ce lieu, prescrivait ce qui suit :

« Recevoir tous les pauvres pèlerins étrangers passant
« par cette ville, qui lui seront envoyés par billet et qui
« seront de la qualité requise. Sera aussi tenu de bien et
« *deubment* servir lesdits pauvres passants qui seront
« reçus danscedit hôpital, les y faire coucher, faire faire
« leurs lits, leur distribuer le pain et le vin qui leur seront
« nécessaires, comme lui sera ordonné par les recteurs,
« leur fera faire leurs potages, y fournira tous les herba-
« ges nécessaires journellement, provenant du jardin du-
« dit hôpital, nettoiera le logement desdits passants et
« généralement fera toutes autres œuvres nécessaires à
« leur service (1) ».

Entre tous ces asiles ouverts pour soulager toutes les infirmités et pourvoir à tous les besoins des pauvres, asiles qui, jusqu'en 1486, furent administrés par les bourgeois de Lyon, un des plus utiles et des plus remarquables fut certainement celui de Sainte-Catherine.

Construit dans cette ancienne partie de notre ville où se faisait, à une époque reculée, la jonction du Rhône et de la Saône, et sur un vaste emplacement situé sur les bords de l'ancien canal établi par les Romains,; se trouvant donc ainsi, au jour de sa fondation, à proximité de la grande boucherie bâtie alors pour l'utilité publique, il était dans cette heureuse position, au centre de la population lyonnaise et par conséquent à portée de toutes les ressources.

Avant d'esquisser l'histoire complète de cet hôpital, but de notre travail, il serait instructif et par conséquent

(1) Archives de l'Hôtel-Dieu, i^m paquet, pièce 6.